

Annexe pris en application des dispositions de la loi d'état d'urgence sanitaire du 23 mars 2020 prorogée. Cette annexe est valide jusqu'à la rentrée de septembre 2020.

Les activités du kids club et de l'école de golf reprendront à partir du mercredi 3 juin 2020.

Le baby golf ne reprendra pas en juin, les séances reprendront au mois de septembre 2020.

Les gestes barrières doivent être respectés à savoir :

- Se laver très régulièrement les mains ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique ;
- Saluer sans serrer la main, éviter les embrassades ;
- Rester à plus d'un mètre les uns des autres.

Le port du masque sera obligatoire à l'intérieur de l'accueil du golf et conseillé dans l'enceinte du golf.

Les séances hebdomadaires habituelles relatives à l'inscription 2019-2020 sont remplacées par de nouveaux formats de prestations adaptés à l'organisation liée à la situation sanitaire.

Chaque jeune disposera d'un **crédit de 12 points birdies (valable du 2 juin au 30 août 2020)** soit le nombre de séances non réalisées depuis le 15 mars. Le golf se chargera du décompte des points.

Deux groupes de niveau seront organisés par les moniteurs, Rina et Julien avec un **maximum de 8 jeunes** par groupe.

Des séances d'une heure de NIVEAU 1 seront ouvertes pour les enfants ayant les drapeaux verts, rouges, bleus et jaunes. Des séances de deux heures de NIVEAU 2 seront proposées pour les jeunes ayant les drapeaux blancs, bronzes et classés. Des séances de deux heures TOUS NIVEAUX seront également organisées pendant les vacances d'été.

- ✓ **La séance de 1 heure : 1 point birdie**
- ✓ **La séance de 2 heures : 2 points birdies**

L'inscription se fera par internet sur le principe de "1er inscrit, 1er servi"

<http://www.vert-marine.info/golfparcdutremblay/reservation>

Le compte doit être créé au prénom et nom de l'enfant. Si vous avez plusieurs enfants, créer un seul compte et indiquer leurs prénoms (exemple : Julia et Tiger WOODS). Et pensez à faire 2 réservations, 1 réservation est valable que pour 1 place !

Absences et rattrapages : Les séances ne seront pas rattrapables ni échangeables.

Le planning des séances sera ouvert 2 semaines à l'avance

De plus, les jeunes en autonomie auront l'accès gratuit sur le parcours (compact ou pitch and putt) sur la période du 2 juin et jusqu'à la rentrée scolaire de septembre. Deux unités de seaux de practice seront également offertes par passage. La réservation pour le parcours sera obligatoire.

Arrivée, départ des enfants et point de rendez-vous :

Seuls les enfants inscrits sur une prestation seront admis à rentrer dans l'enceinte du golf.

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de l'accueil du golf.

Une distanciation d'un minimum de 1 mètre est obligatoire entre deux personnes.

L'accueil des enfants se fera devant l'accueil du golf au « **point de rendez-vous** » (de ne pas arriver plus de 10 minutes en avance). Consignes sanitaires obligent, aucun retard ne pourra être accepté, et la séance sera perdue.

Il est obligatoire de respecter les gestes barrières et notamment de se désinfecter les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition dans l'accueil.

Les enfants devront quitter le golf à l'heure prévue de fin de séance.

Contenu des séances :

Les enfants seront pris en charge par les moniteurs sur le parcours 9 trous, le pitch and putt de 6 trous, le putting green et le practice.

Les enfants devront se laver les mains avec du gel hydroalcoolique avant et après chaque séance (avec l'aide du moniteur). Les balles de practice seront préparées par les moniteurs. Les jeunes ne devront pas toucher les seaux ni les balles de practice.

Matériel :

Les enfants ne devront utiliser que leur propre matériel (sac, clubs, balles, chariot) et il ne devra pas y avoir d'échanges de matériel entre jeunes pendant la séance.

Le prêt d'un seul club sera possible. Le club sera désinfecté avant et après par les moniteurs.

Les enfants devront avoir leur propre balle de jeu.

Sanction :

Tout jeune, ou responsable légal, qui ne respecterait pas sciemment les règles sanitaires, les horaires de début et de fin de séances ou, tout autre protocole sanitaire affiché ou diffusé, pourra se voir refuser l'accès aux clubs, sans possibilité de dédommagement.

Les règles sanitaires :

- J'effectue mes réservations sur internet en amont
- Je respecte le planning de cours
- J'arrive à l'heure de ma séance
- Je respecte les gestes barrières
- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de l'accueil
- Je prévois ma propre bouteille d'eau
- Je me lave les mains en entrant et en sortant du golf et à chaque fois que cela est nécessaire
- J'utilise mon matériel personnel et je ne le partage pas
- Je respecte le sens de circulation
- Je suis les consignes des moniteurs
- Je respecte la distanciation physique (2 mètres).
- Je repars dès la fin de la séance, mes parents sont à l'heure pour me récupérer.